

Titre: Expert en formation agricole, rurale et pour le secteur informel

Domaine: Formation professionnelle

Grade: P3

Numéro de poste: 6SNIEP0030PA

Unité organisationnelle : Plateforme d'Expertise en Formation Professionnelle (PEFOP) -

Pôle de Dakar de l'Institut international de planification de

l'éducation de l'UNESCO (IIPE)

Lieu d'affectation : Dakar, Sénégal

Recrutement ouvert à : Candidats internes et externes

Type de contrat : Engagement à titre d'un projet (Project Appointment)

Durée: 1 an renouvelable

Salaire annuel: 86 700 dollars des Etats Unis approx.

Date limite (minuit, heure de Dakar): 14 mai 2015

Candidature à envoyer à : expert.agricole@iipe-poledakar.org

SYNTHÈSE DES FONCTIONS DU POSTE

Le Pôle d'analyse sectorielle en éducation (Pôle de Dakar) est un programme de l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE) de l'UNESCO, qui est basé à Dakar au Sénégal, et dont l'activité est centrée sur l'Afrique. Le Pôle de Dakar appuie la stratégie régionale de l'IIPE et plus globalement de l'UNESCO ainsi que sa vision d'un modèle de développement durable à travers le renforcement des capacités institutionnelles nationales.

Sa mission principale est d'appuyer les Etats africains dans la définition de plans crédibles de développement des systèmes éducatifs qui conditionnent l'ensemble des partenariats esquissés lors du Forum de Dakar. Le Pôle de Dakar contribue à la production d'analyses diagnostiques, de plans sectoriels, d'outils pédagogiques et au renforcement des capacités institutionnelles en Afrique. Son objectif est d'améliorer la pertinence et la soutenabilité des politiques éducatives en ligne avec l'atteinte des objectifs de l'Education Pour Tous. Il s'investit également dans la production de connaissances sur le secteur de l'éducation en Afrique.

Récemment, le Pôle de Dakar a développé un outil méthodologique visant à appuyer des analyses détaillées du sous-secteur de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) dans les pays africains. Cet outil s'insère dans une perspective sectorielle globale s'inscrivant dans des documents de politiques nationales du secteur de l'éducation et de la formation. Parallèlement, le Pôle de Dakar développe une méthodologie relative à un dispositif prospectif éducation-formationemploi en vue de piloter l'offre de formation en fonction de la demande économique des pays africains.

En complément de ces nouveaux outils méthodologiques, et pour répondre aux besoins croissants des pays africains d'opérationnaliser leurs politiques de rénovation de la formation professionnelle, le Pôle de Dakar développe un nouvel axe de travail visant à mobiliser, renforcer et outiller les acteurs publics et privés impliqués dans la mise en œuvre desdites politiques. Dans ce cadre, et avec l'appui financier de l'Agence française de développement, le Pôle a lancé une Plateforme d'expertise sur la formation professionnelle (PEFOP). La PEFOP est initialement prévue pour une période de quatre ans et demie (2015-2019) avec un financement de 6 millions d'euros. La PEFOP est opérationnelle dans quatre pays partenaires : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et le Sénégal. L'équipe de la PEFOP se compose de cinq experts : i) un chef de la Plateforme et expert en ingénierie de la formation, ii) un expert en analyse institutionnelle, iii) un expert en insertion/emploi, iv) un expert rural/informel/agricole et v) un expert animateur réseau. L'équipe de la PEFOP s'inscrit dans la programmation globale du Pôle de Dakar et bénéficie donc de l'appui de la coordination, de l'administration, et de l'équipe en communication. Par ailleurs, des synergies sont opérées entre l'équipe technique de la PEFOP et l'équipe technique d'analyse et planification sectorielle de l'éducation. De même au sein de l'UNESCO, la PEFOP travaillera en étroite collaboration avec les autres entités de l'UNESCO travaillant sur l'EFTP en Afrique et plus spécifiquement sur les pays partenaires cités.

Un comité de pilotage (Copil) surveillera les orientations et la bonne exécution de la PEFOP. Il sera composé d'un représentant des ministères de la formation professionnelle de chacun des quatre pays partenaires, d'un représentant de l'Agence française de développement. Il sera présidé par le Coordonnateur du Pôle de Dakar.

Sous l'autorité du Coordonnateur du Pôle de Dakar et la supervision directe du Chef de la PEFOP, l'expert en formation agricole, rurale et pour le secteur informel aura les tâches spécifiques suivantes :

- 1. participer aux diagnostics pays (identifier les freins liés à l'opérationnalisation des politiques rénovées de formation professionnelle, identifier les acteurs pouvant agir sur ces freins) en pilotant le volet agricole, rural, et informel ;
- 2. participer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des Programmes de contribution à l'opérationnalisation de la réforme (Procor) en mettant l'accent sur les aspects agricoles, ruraux, et informels ;

- 3. exercer une mission de veille sur les activités de recherche-développement et de formation en milieu rural notamment sous l'angle du genre, et de l'équité-accès ;
- 4. mobiliser l'expertise de courte durée sur le volet agricole, rural, et informel nécessaire à la mise en œuvre des Procor.

Par ailleurs, au sein de l'équipe PEFOP, il sera appelé également à :

- 5. définir des outils et méthodes liés à la mise en œuvre des politiques rénovées de formation professionnelle ;
- 6. participer aux activités d'informations, d'échanges et de productions de références liées à la formation professionnelle ;
- 7. participer aux activités de soutien à l'innovation de la formation professionnelle ;
- 8. assurer des responsabilités au sein de l'équipe de la PEFOP clairement définies avec le Chef de la PEFOP;
- 9. assurer toute autre tâche qui serait confiée par le Coordonnateur du Pôle de Dakar.

QUALIFICATIONS REQUISES

FORMATION

Ingénieur agricole, agronome ou agroéconomiste.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Au moins 4 ans d'expérience en formation agricole et rurale
- Bonnes connaissances en matière en matière de formation professionnelle dans le secteur informel dans les pays en développement, notamment africains

COMPETENCES

- Capacité à conduire un état des lieux de la formation agricole et rurale
- Connaissances des mécanismes d'élaboration des politiques agricoles et des stratégies nationales de la formation agricole et rurale
- Bonne connaissance en matière d'ingénierie de la formation agricole et rurale
- Maitrise des outils informatiques courants (traitement de texte, tableur, etc.)
- Capacité à conduire un travail d'équipe
- Forte capacité de facilitation, animation et bon relationnel
- Capacité à effectuer régulièrement des missions, en particulier dans des contextes divers et difficiles
- Capacité à travailler avec et au sein d'équipes multiculturelles
- Esprit de synthèse, facilité de rédaction

LANGUES

• Excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais.

QUALIFICATIONS SOUHAITÉES

COMPETENCES

Une connaissance des réseaux sur la formation agricole et rurale serait un atout.

SALAIRES ET INDEMNITÉS

Les salaires de l'UNESCO sont établis en dollars américains et sont exonérés de l'impôt sur le revenu. Ils se composent d'un salaire de base et d'un ajustement pour affectation qui tient compte du coût de la vie du lieu d'affectation et des taux de change.

D'autres avantages incluent : 30 jours de congés annuels, les allocations familiales, les voyages pour congés dans les foyers, l'allocation d'éducation pour les enfants à charge, un régime de retraite et une assurance médicale.

Plus de détails sur le site Web de la CFPI : http://icsc.un.org

Veuillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeur.

UN TEST ÉCRIT POURRA ÊTRE UTILISÉ POUR ÉVALUER LES CANDIDATS.

COMMENT POSTULER

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV (au format UNESCO) et votre lettre de motivation ainsi que les noms et coordonnées de trois personnes référentes à : expert.agricole@iipe-poledakar.org

Prière d'indiquer « Expert en formation agricole, rurale et dans le secteur informel (P3) » en objet. La date limite de soumission des candidatures est le 14 mai 2015 à minuit (Heure de Dakar). La nomination dépendra de la disponibilité des fonds.

Seuls les candidat(e)s retenus pour un entretien seront contacté(e)s

.